

# De retour de Montréal

## et autres villes canadiennes

Toronto, Ottawa Niagara Falls et Montréal

Février 2016



## Quelques constats !

Montréal est la ville la plus européenne du Canada !

En 2014, l'agglomération de Montréal comptait 1 988 243 habitants et son aire urbaine plus de quatre millions et un petit peu plus que la moitié du Québec en population.

source : Wikipedia

Quelques repères :

1. 1 988 243 habitants soit 5 463 hab/km<sup>2</sup> sur 364 km<sup>2</sup> (*à titre de comparaison Paris compte 2 229 621 habitants soit 21 154 hab/km<sup>2</sup> sur 105 km<sup>2</sup>*)
2. En 2011, 50% sont de langue française, 13% de langue anglaise et 30 % d'autres langues, ce qui en fait une ville particulièrement cosmopolite.

## 1. Place des piétons (Montréal et Toronto)

- a. particularités canadiennes (climat)
- b. aménagements en cours (plus de place aux piétons)
- c. encourager la marche (ex du métro)
- d. rue fermée à la circulation
- e. rues souterraines
- f. rues apaisée (Slow down)
- g. jalonnement piéton (discovery walk)

## 2. Place des cyclistes (tendances)

## 3. Autres modes de déplacements



## 1. Place des piétons

### a. Particularités canadiennes :

Liées au climat :

hiver long et rigoureux,  
températures inférieures à  $-10^{\circ}$  courantes,  
et chutes de neige abondantes.

- => chaussées adaptées au passage des engins de déneigement
- => stationnement très réglementé, des autos et vélos (sur trottoir)
- => nombreux panneaux indiquant qu'il ne faut pas s'engager dans le carrefour
- => mobilier de trottoir (provisoire, nécessité de démontage et stockage)
- => carrefours aménagés pour traversées piétons "tout rouge"





# Place des Arts : piétonnisation pour la fête des Lumières, les Francofolies de Montréal...



La rue Sainte-Catherine est fermée le temps des festivités

*(sur plus de 300 mètres)*

*pour repère : A Paris c'est comme si on fermait le bd Sébastopol entre la place du Chatelet et le croisement Halles/Beaubourg*



# Flux de piétons, malgré la neige

en temps estival

=> sous la neige et dans le froid

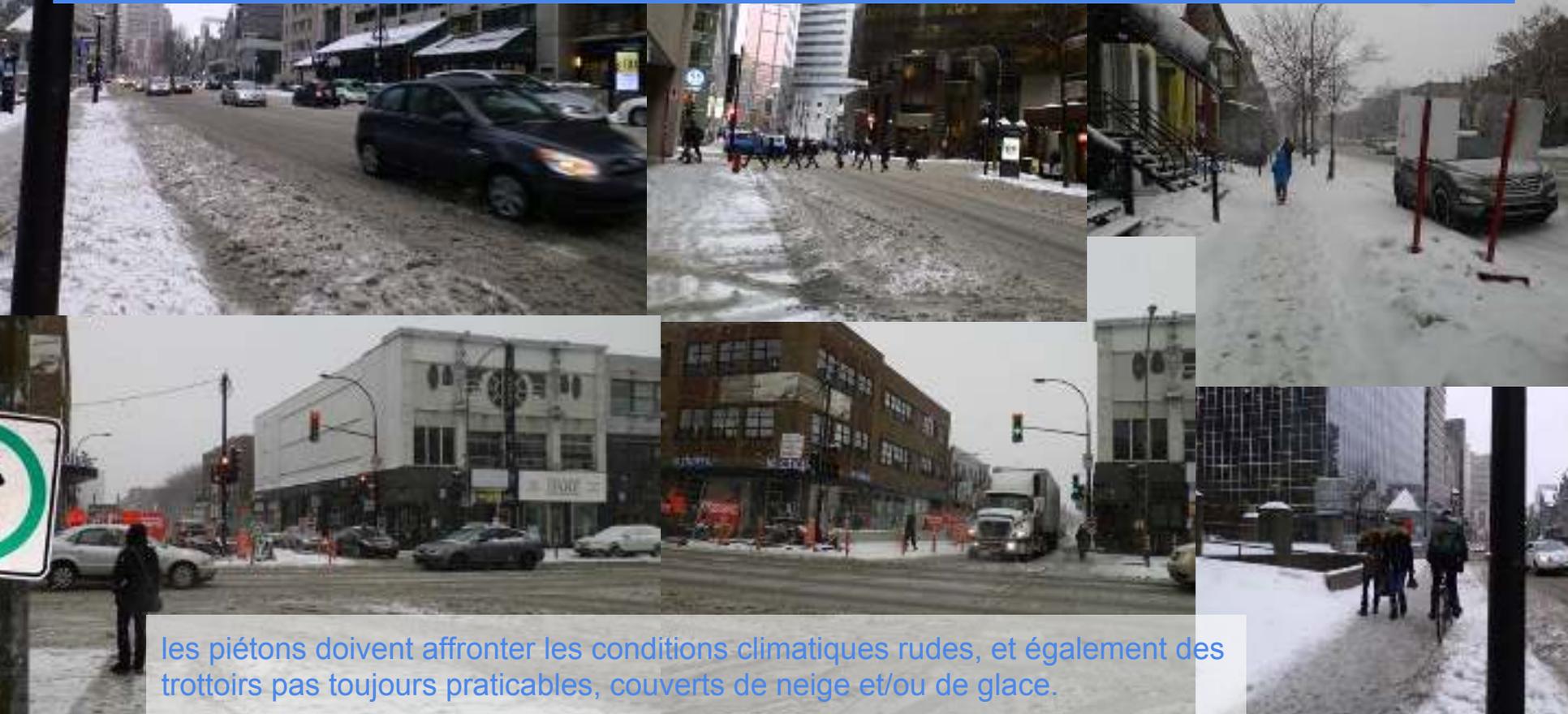


Avenue du président Kennedy

Google



# On déneige la route, mais quid des piétons ?



les piétons doivent affronter les conditions climatiques rudes, et également des trottoirs pas toujours praticables, couverts de neige et/ou de glace.

Extrait présentation de la ville de Montréal,

la piétonnisation est au coeur des propositions d'aménagements dans la ville.

Spécificités de la ville : aménagements temporaires sur trottoirs, de même que le système de VLS ne fonctionne que d'avril à novembre.

# ZAPP: ZONES A PRIORITÉ PIÉTONNE ABSOLUE

## Rues ou zones piétonnes

**Zone festive**  
(festivals)



**Rue et zone piétonne temporaire ou saisonnière**



**Rue et zone piétonne permanente**



**Guide d'aménagement durables des rues de Montréal**  
Fascicule 1 – Quartiers verts

**Promenade urbaine**  
(sur rues piétonnes et Rues 30 à 50 km/h)



# TRAVERSE PIÉTONNE ZONE 30 ET RUE PIÉTONNE PARIS

## LISIBILITÉ DES SEUILS D'ENTRÉE ET TEST DE MARQUAGE



Echanges entre services !  
Paris cité en exemple pour ses expérimentations de  
marquage en entrée de zone

# TRAVERSE PIÉTONNE ZONE DE RENCONTRE PARIS TEST DE MARQUAGE



Exemple présenté par la ville : reconquête de la rue par les piétons, notamment les mois d'été... grâce aux **placottoirs** (voir plus loin)

Place De Castelnau est un espace public temporaire de rue partagée qui sera de nouveau implanté dans le quartier de Villeroy cet été sur la rue De Castelnau, entre l'avenue De Gaspé et la rue Drolet, à compter du début mai jusqu'au 31 octobre. Une voie de circulation et une voie de stationnement ont été retranchées pour apaiser la circulation et y aménager un espace urbain le long de la rue composé des éléments suivants : quatre **placottoirs** de bois de cèdre, démontables et modulables, une bibliothèque urbaine avec ardoise et craies, des supports à vélo et des végétaux intégrés au mobilier et aux entrées des ruelles.

Le projet-pilote Place De Castelnau est l'un des cinq premiers projets retenus et financés en 2015 par le Programme d'implantation de rues piétonnes ou partagées de la Ville de Montréal.

# Place De Castelnau

**Une place publique au coeur du quartier**

Une nouvelle Place De Gaspé et la rue Drolet dans l'arrondissement de Villeoy, Saubois-Pointe-aux-Lac.

Le projet de Castelnau sera en place du début mai au 31 octobre 2015.

Les caractéristiques de quartier, la zone piétonne, les trottoirs en bois, les bancs, les supports à vélo, les végétaux ont été retranchés pour apaiser la circulation.

Sans parler de l'ajout de nouvelles entrées de ruelles pour faciliter l'accès à ces activités.

**2 700** passages de piétons par jour

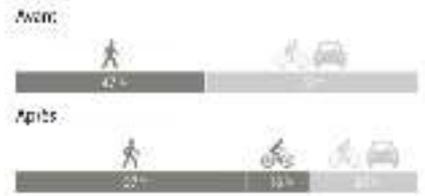
**242 700** passages de personnes utilisant les services d'inauguration et de ramassage.

Montreal

## FRÉQUENTATION DU SITE

Les bancs en bois sont conçus pour être utilisés par les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite et les personnes qui ont des difficultés à se déplacer.

## RÉPARTITION DE L'ESPACE SUR LA RUE



## ANIMATION ET APPROPRIATION DE L'ESPACE



## ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE DU SITE

- Les bancs en bois sont conçus pour être utilisés par les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite et les personnes qui ont des difficultés à se déplacer.
- Les supports à vélo sont conçus pour être utilisés par les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite et les personnes qui ont des difficultés à se déplacer.
- Les végétaux sont conçus pour être utilisés par les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite et les personnes qui ont des difficultés à se déplacer.

**1** CARRÉ DE BOIS

**4** BANC

**4** VÉLOS

**2** SUPPORTS À VÉLO

**6** VÉGÉTAUX

**7** ENTRÉES DE RUE

# Aménagement d'un placottoir

En juin 2014, l'arrondissement a adopté un cadre normatif pour l'aménagement des placottoirs sur le domaine public. **Le placottoir est une aire de détente et de rencontre, ouvert à tous, aménagé sur la chaussée devant un établissement. Il s'agit d'un aménagement de l'espace public, construit en plateforme, installé en continuité et au même niveau que le trottoir.** Tous ses éléments doivent être fixés à la structure (bancs, supports à vélo ou autre). La vente et le service y sont interdits. Il n'y a aucun frais d'occupation du domaine public.

## Bénéfices du placottoir

- *Dynamisation de l'espace public* : offre aux gens un espace pour s'asseoir, relaxer et apprécier la vie urbaine;
- *Élargissement des trottoirs* : ajoute de l'espace destiné aux piétons aux endroits congestionnés;
- *Création d'un achalandage commercial* : est un aménagement de l'espace public unique et original qui attire de potentiels clients;
- *Vie sociale* : est une zone de rencontre accueillante qui renforce les interactions sociales entre résidents et/ou visiteurs du quartier.



# Croisement : les feux “tout rouge” pour traversée en diagonale



Le Code de la sécurité routière prévoit déjà qu'il est possible de traverser une intersection en diagonale, à condition qu'une signalisation appropriée soit installée.

Situation actuelle au Québec : réglementation, normes et pratiques courantes

La réglementation et la législation québécoises permettent déjà aux piétons de traverser en diagonale dans certaines circonstances. En effet, l'article 451 du Code de la sécurité routière du Québec indique que :

*Art. 451. Un piéton ne doit traverser une intersection en diagonale que s'il y est autorisé par un agent de la paix, un brigadier scolaire ou une signalisation.*

C'est le cas, entre autres, des feux pour piétons fonctionnant en mode protégé sur l'ensemble des approches de l'intersection qui, combinés à des feux de circulation en **mode « tout-rouge »**, viennent donner aux piétons des conditions parfaites pour effectuer une traversée sans qu'il y ait de conflit possible avec les véhicules.

*extrait de : "Implantation et mise en œuvre des passages pour piétons en diagonale au Québec, Simon Trépanier, ingénieur, Ministère des Transports du Québec, congrès annuel de 2011 de l'Association des transports du Canada à Edmonton (Alberta)*

<http://conf.tac-atc.ca/english/annualconference/tac2011/docs/t2/trepanier.pdf>



# des exemples :

Oxford Circus à Londres ou station Shibuya à Tokyo, mais ces exemples ne reflètent pas la majorité des traversées piétonnes...



# Les modes actifs : encourager la marche !



Dans le métro de Montréal : signalisation pour utiliser les marches

Comme en France, les usagers des transports collectifs prennent massivement les escalators...alors qu'il leur est indiqué que ces 30 marches seraient bonne pour leur santé !



# Des rues fermées à la circulation à Toronto

le dernier  
dimanche du  
mois de mai à  
octobre



# La ville souterraine

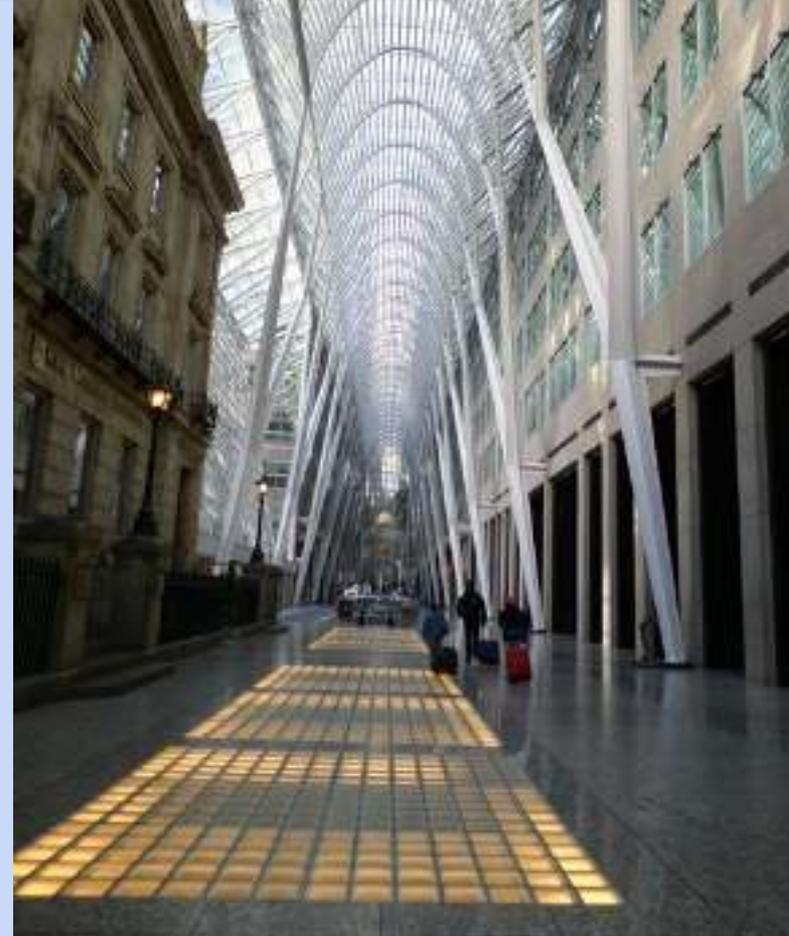
Centre-ville piétonnier souterrain  
de Toronto Walkway - PATH



RESO à Montréal



Ottawa



# Passages piétons souterrains ou passerelles



# Rues aux enfants



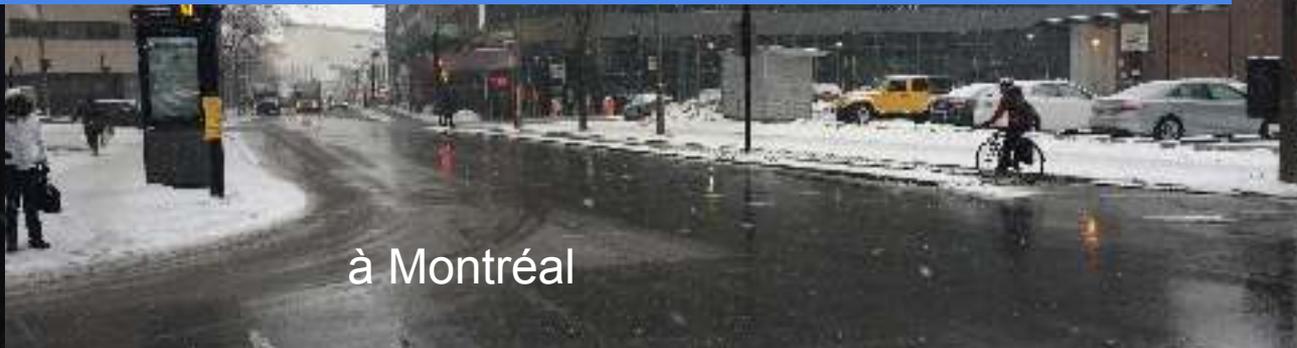
# Du jalonnement piéton à Toronto



1. Place des piétons (Montréal et Toronto)
2. **Place des cyclistes (tendances)**
  - a. les cyclistes toujours plus nombreux !
  - b. aménagements cyclistes
  - c. stationnement vélo
  - d. vélo en libre service (BIXI)
  - e. réforme code de la route en cours
  - f. amendes emportierage
3. Autres modes de déplacements



# cyclistes sous la neige



à Montréal



comme les piétons, les cyclistes qui bravent le froid sont bien équipés.  
On peut aussi voir des livreurs à vélo (en rouge à gauche)

# cyclistes

à Toronto



à Ottawa



Rue McGill  
Montréal, Québec

# Les vélos ne sont pas oubliés...



Pompe à vélo et outils dans la rue McGill

Google



...et des pistes aménagées, et déneigées !



# Stationnements vélo



# Stationnement vélo toutes saisons et sécurisé Toronto



# Des systèmes de VLS



Les stations sont démontables à Toronto, mais bien présentes fin février !

Elles sont démontées de novembre à avril à Montréal=>



# Une réforme du code de sécurité routière très attendue !

## Recommandations

La nouvelle monture du code, dont les détails seront dévoilés lors du dépôt du projet de loi, s'inspirera notamment du rapport du Groupe de discussion sur la sécurité des cyclistes mis sur pied par Québec. Celui-ci réunissait notamment Vélo Québec, le Bureau du coroner et divers services de police.

Parmi ses recommandations, le groupe propose d'instaurer «l'arrêt Idaho», qui permettrait au cycliste de considérer le panneau d'arrêt comme un «cédez-le-passage». Ainsi, le cycliste pourrait se contenter de ralentir pour évaluer la situation, plutôt que de faire un arrêt complet. Les voitures et piétons engagés dans l'intersection conserveraient la priorité de passage.

Le groupe suggère aussi que le cycliste puisse traverser une intersection aux feux pour piétons, tout en conservant le droit de traverser au feu vert. Les auteurs soulignent que nombreux accidents se produisent quand un automobiliste veut tourner à droite à un feu de circulation, alors que le cycliste tente de traverser.

Finalement, lors du dépassement d'un cycliste, le rapport suggère que les automobilistes soient obligés de maintenir une distance de 1,5 mètre en milieu rural, et d'un mètre en milieu urbain. L'idée s'inspire du corridor de sécurité exigé lorsqu'un automobiliste croise une voiture de police en bordure de la route.

Extrait Huffington post Quebec  
14 janvier 2016

Extrait Le Devoir  
30 avril 2016

Même s'il ne présentera la réforme du Code de la sécurité routière qu'à l'automne, le ministre des Transports intervient « maintenant » pour accroître la sécurité des cyclistes sur les routes. Jacques Daoust incorporera des changements réglementaires relatifs à la bicyclette réclamés depuis des années dans le projet de loi sur l'industrie du taxi qui doit être adopté sous peu.

« Il y a urgence d'agir », a estimé vendredi Jacques Daoust. La veille, son attachée de presse avait pourtant indiqué que ces changements devraient attendre à l'automne.

Le ministre entend obliger les automobilistes à respecter un « corridor de sécurité » de 1 mètre à l'approche d'un vélo. Il sera dès lors illégal d'effectuer un dépassement sans respecter cette zone tampon.

Le montant des amendes pour l'emportillage — le fait d'emboutir, avec sa porte de voiture, un cycliste roulant dans la voie adjacente à l'espace de stationnement — connaîtra quant à lui une hausse « significative », promet-il, sans toutefois s'avancer sur un chiffre précis.

# Mettre en place des sanctions pour les automobilistes qui ouvrent leur porte sans regarder...

**Le gouvernement mettra en place, dès cet été, deux mesures pour protéger les cyclistes.**

Le ministre du Transport, Jacques Daoust, dit avoir été sensible à [l'appel de l'homme d'affaires et cycliste Louis Gameau](#), qui a réclamé la mise en place de nouvelles mesures pour assurer la sécurité des cyclistes.

Le ministère va donc augmenter les amendes reliées à l'emportière, qui survient lorsqu'un cycliste heurte une portière ouverte par un automobiliste.

extrait article [ici.radio-canada.ca](http://ici.radio-canada.ca) du 29 avril 2016



1. Place des piétons (Montréal et Toronto)
2. Place des cyclistes (tendances)
- 3. Autres modes de déplacements**
  - a. l'autopartage (CAR2GO)
  - b. le train
  - c. voies réservées sur l'autoroute



# Autopartages : CAR2GO à Montréal et Ottawa



Montréal, rue Saint-François-Xavier dans la vieille ville de Montréal



Ottawa



Prendre le train  
entre Toronto et Montréal ou  
entre Montréal et Ottawa...  
toute une aventure !



à Toronto un hall désert (en travaux) =>

on monte dans le train comme on embarque dans un avion

les tarifs sont totalement prohibitifs !!!

les gares sont parfois dans des zones éloignées du centre historique

comme à Ottawa



+ d'une heure de trajet à pied pour se rendre à la gare depuis le centre historique



une gare qui ressemble à un terminal d'aéroport



# Highway de Toronto : voie réservée aux transports collectifs et voitures de 2 passagers au moins



merci de votre attention !



<http://mobilidoc.fr/document-133>

# les références

## La Marche :

<http://translate.google.com/translate?u=http%3A%2F%2Fwww1.toronto.ca%2Fwps%2Fportal%2Fcontentonly%3Fvgnextoid%3Dd90d4074781e1410VgnVCM10000071d60f89RCRD&sl=en&tl=fr&hl=en&ie=UTF-8>

<http://www1.toronto.ca/wps/portal/contentonly?vgnextoid=d90d4074781e1410VgnVCM10000071d60f89RCRD>  
<http://www1.toronto.ca/wps/portal/contentonly?vgnextoid=6b7fdada600f0410VgnVCM10000071d60f89RCRD>

<http://discoverywalks.ca/discover/downtown-toronto>

[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=7297,129877587&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7297,129877587&_dad=portal&_schema=PORTAL)



Toronto est une ville jeune, qui s'étend et s'étire à perte de vue, on constate que de nombreux immeubles (Condo) se construisent partout autour et dans "downtown".

Selon le [recensement de 2011](#), Toronto compte 2 615 060 habitants, faisant d'elle la cinquième ville la plus peuplée en [Amérique du Nord](#), et l'une des plus importantes de la région des [Grands Lacs](#)<sup>1,2</sup>. Son [aire métropolitaine](#) quant à elle compte 6 054 191 habitants<sup>3,4</sup>, et est située au cœur de la [mégapole](#) du [Golden Horseshoe](#) (fer à cheval doré), région extrêmement urbanisée abritant plus de 8 759 312 habitants en 2011. source Wikipedia



